

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** :
*ETUDE de FAISABILITE pour l'AMENAGEMENT d'une ZONE d'ACTIVITES sur le secteur des BONNETS.
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) - MAPA n° 2010/052 PI
5. **CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés** : (Voir R.C.)

Candidatures :

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques- expérience et compétences professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Offres :

- Prix (60%)
- Valeur technique (40%)

6. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : si groupement, il sera solidaire
7. **Délai d'exécution de la prestation** : délai global maximum : 4 mois (voir A.E)
8. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
9. **Retrait du Dossier de Consultation** :

→Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au 05 61 51 95 41 –

→Retrait sur le site : <https://marches-publics-muret.omnikles.com/>

10. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- ✓ Phase 1 : Diagnostic du secteur.
- ✓ Phase 2 : Propositions de scénarii d'Aménagement de la ZONE .
- ✓ Phase 3 : Déclinaison du SCENARIO d'AMENAGEMENT de la Zone (croquis - perspectives visuelles – découpages opérationnels en lots incluant voirie réseaux primaires, principes architecturaux et paysagers et phasages – coût global par zone et par nature de travaux – proposition de gestion patrimoniale et durable des espaces créés).
- ✓ Phase 4 : Rédaction du Cahier des Charges de cession de terrain (contraintes de viabilité – architecturales et paysagères)

Options possibles

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville Règlement par mandats administratifs en 30 Jours - Budget 2010 – 2011 (fonds propres)
12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40
13. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Lundi 13 décembre 2010 - 10 h –
14. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Lundi 22 novembre 2010.